

## Une décision difficile

## Bonjour,

Être chef d'entreprise c'est prendre des décisions. Dans mon cas, ces décisions sont la plupart du temps faciles à prendre. Mais voilà quelques semaines, j'ai pris une décision un peu plus difficile que d'habitude. Celle d'arrêter mon activité de boulangerie d'ici le mois d'août de cette année.

Je l'ai déjà annoncé de vive voix à une partie de mes clients et partenaires, et je le fais aujourd'hui par écrit de façon un peu plus large.

Je ne vais pas m'étendre sur les raisons de cet arrêt, car il y a de nombreux facteurs

La raison immédiate étant bien évidemment financière. Sur les 2 ou 3 dernières années, je n'ai pas eu la progression prévue initialement pour me verser un salaire correct. Et la tendance à venir ne me parait pas très bonne non plus. Quant aux causes profondes, elles sont multiples et, comme je le disais, je ne vais pas m'aventurer à les analyser.

Mais peu importe les causes, le constat est que l'entreprise, ses contraintes et ses besoins, ne sont plus en adéquation avec la réalité du terrain. Alors il est préférable de s'arrêter.

Je n'ai aucun regret, car je pense avoir fait mon possible, et surtout je n'en veux à personne.

Maintenant, malgré cette décision qu'il m'a fallu digérer, je suis plutôt heureux du bilan. Même si l'aventure s'arrête, elle aura été enrichissante sur tous les aspects (sauf financiers). J'ai appris beaucoup de la gestion d'une entreprise, j'ai pris du plaisir à faire ce métier pendant près de 4 ans et demi, et j'ai surtout rencontré beaucoup de gens formidables. Que ce soit avec mes clients, mes fournisseurs, mes partenaires, tout s'est toujours passé pour le mieux.

Pour la suite, de mon côté je vais certainement revenir à mes premières amours professionnelles (le développement informatique), mais d'ici là je vais tout de même transmettre mon savoir-faire à une personne en cours d'installation sur une autre commune du secteur. Je vous en dirai plus très prochainement, mais même si le Pain Sans Rire va disparaitre, ça ne sera pas le cas de son pain qui pourra continuer à être commandé par une partie de ma clientèle. Bref je vous tiens informés.

Enfin pour information, quelques petites modifications produits :

- L'arrêt du pain "Le Balèze"
- La reprise du pain de mie
- Modification de la recette du pain aux graines : ajout de flocon d'avoine.
- Modification de la recette du pain aux fruits : retrait des noix

Fiche produits mise à jour disponible ici :

https://www.lepainsansrire.fr/produits/LE\_PAIN\_SANS\_RIRE\_PRODUITS\_TARIFS.pdf

Et comme chaque fois, mais encore un peu plus cette fois-ci, je vous remercie pour votre attention, votre soutien, votre confiance.

A bientôt

Julien Brancata

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur https://www.lepainsansrire.fr

Se désinscrire

Envoyé par



© 2020 SAS Le Pain Sans Rire